

Arrêté en conseil C.P. 134, approuvé le 14 janvier 1947: transférant la division des secours de guerre et la division de l'aide volontaire en temps de guerre du ministère des services nationaux en temps de guerre au ministère de la santé nationale et du bien-être social.

Arrêté en conseil C.P. 211, approuvé le 21 janvier 1947: transférant le travail relatif à la publicité faite pour les parcs nationaux du ministère des Mines et Ressources à la Commission des Expositions du ministère du Commerce.

Arrêté en conseil C.P. 256, approuvé le 23 janvier 1947: transférant le travail du ministère des Mines et ressources au sujet de la production des pellicules cinématographiques et des photographies annonçant les parcs nationaux à l'Office national du Film.

96a. Arrêté en conseil C.P. 314, approuvé le 15 février 1947: spécifiant que les pouvoirs, responsabilités et fonctions confiés au ministre de la Reconstruction et des approvisionnements, en vertu des dispositions de la Loi du ministère de la Reconstruction et des approvisionnements, 1945, d'acheter et de produire des fournitures de guerre et de mettre à exécution les entreprises exigées par le ministère de la Défense nationale soient transférés au ministre du Commerce, à dater du 1er février 1947; et pourvoyant aussi à ce que le ministre du Commerce pour remplir cette fonction puisse utiliser les services du personnel de la Corporation canadienne du commerce.

96b. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi sur les remaniements et transferts de fonctions dans le service public, chapitre 165, S.R.C., 1927, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 883, approuvé le 13 mars 1947: stipulant que les pouvoirs, fonctions et responsabilités de la Commission fédérale du commerce et de l'industrie, sous l'empire du paragraphe 2 de l'article 15 et des articles 16, 17 et 17A de la Loi sur la Commission fédérale du commerce et de l'industrie, 1935 (telle que modifiée par le chapitre 17, George VI), soient transférés au ministre du Commerce.

96c. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la loi des remaniements et transferts de fonctions dans le service public, S.R.C., 1927, chapitre 165, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1113, approuvé le 27 mars 1947: transférant le contrôle et l'administration de cette partie du service public actuellement employé dans la division des recherches et de l'expansion du ministère de la Reconstruction et des approvisionnements au Conseil national des recherches.

96d. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu de la loi sur les remaniements et les transferts de fonctions dans le service public, chapitre 165, S.R.C., 1927, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1293, approuvé le 3 avril 1947: transférant les pouvoirs, devoirs et fonctions attribués au ministre des Finances par la loi des faillites, et qui avaient été jusqu'à présent transférés au secrétaire d'Etat, au ministre de la Justice:

96e. Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi du ministère de la Défense nationale et de la Loi sur les remaniements et les transferts de fonctions dans le service public, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 1822, approuvé le 13 mai 1947: transférant l'administration et la distribution des successions de service des anciens membres des forces navales, militaires ou aériennes du Canada qui meurent ou sont décédés alors qu'ils recevaient des traitements dans des hôpitaux ou des maisons de santé, du ministre de la Défense nationale au ministre des Affaires des anciens combattants.